

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information aux plaisanciers et baigneurs au large de l'îlet du Gosier pour le TRADITOUR 2022

GOSIER, LE 12 JUILLET 2022 — Cédric CORNET maire du Gosier à pris un arrêté n° **2022-1852** - informant qu'une zone de sécurité s'étendant de la plage des hôtels de la Pointe de la Verdure à l'îlet du Gosier a été mise en place dans le cadre de l'événement TRADITOUR 2022 pour l'arrivée et le départ des canots traditionnels.

Par conséquent les plaisanciers, marins-pêcheurs et autres usagers d'engins à moteurs immatriculés sont invités à se déplacer et laisser ladite zone libre d'accès mercredi 13 juillet 2022 de 9h à 15h.

La baignade sur la plage de la Datcha sera quant à elle interdite durant toute la manifestation.

Par mesure de sécurité afin d'assurer la bonne tenue de l'événement, la route de la plage de la Datcha sera également interdite aux véhicules de 5h30 à 15h.



Contact Presse :

Direction de la communication | 0690 44 51 01 | Email : communication@villedugosier.fr